



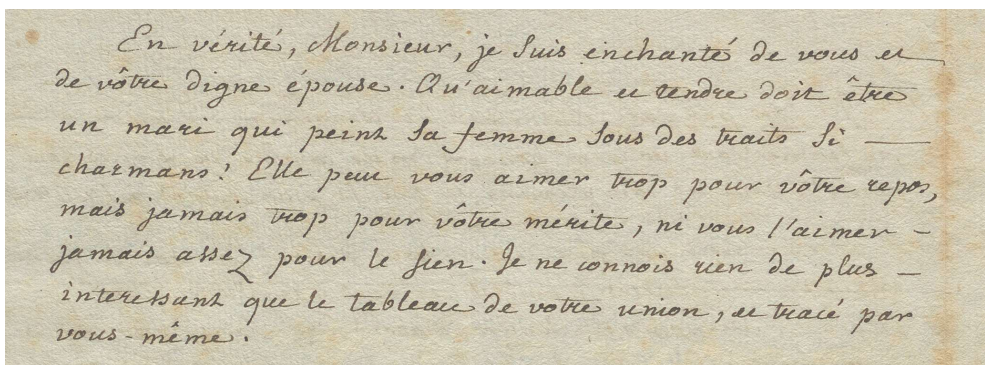
Conférence annuelle de l'Association
Jean-Jacques Rousseau Neuchâtel



Jeudi 30 septembre 2021

**« Au cœur du pacte conjugal,
Rousseau en toutes lettres »**

Conférence de Huguette Krief
(Aix-Marseille Université)



Au milieu des controverses des Lumières sur le mariage et l'indissolubilité de ses liens, Rousseau s'est fait l'avocat d'une conjugalité sensible et respectueuse, aux antipodes des coutumes aristocratiques et de la tyrannie bourgeoise des maris. L'engouement des disciples, la ferveur de la maison comtale Bentinck envers Rousseau sont tels qu'il devient, malgré lui, leur directeur de conscience et leur unique référence en matière de conjugalité. Après la mort de Rousseau, les principes du pacte conjugal passent à la postérité grâce à l'*Émile ou de l'éducation* et à *La Nouvelle Héloïse*. On verra ainsi la jeune génération de la Révolution française, dont fait partie Sophie Cottin, romancière sensible de l'entre-deux siècles, s'en inspirer pour « régénérer » son propre couple.

Pour saisir l'originalité de la pensée morale de Rousseau en matière de conjugalité et de vertu, face à une production édifiante qui justifie « la loi du plus fort¹ », il faudra revenir à ses écrits théoriques et le comparer à Marmontel qui fait du mari le chef incontesté du foyer. Le rationalisme d'un Marmontel s'oppose *in fine* à la conscience morale qui anime les disciples de Rousseau. Et, comme les créatures romanesques qui les inspirent, ces fidèles du Citoyen de Genève fondent leur pacte conjugal sur la sensibilité et la complémentarité entre les sexes.

Salle circulaire du Collège latin, Place Numa-Droz 3, 2000 Neuchâtel
Assemblée générale 17h00 / **Conférence publique 18h00** / Apéritif 19h00
www.associationrousseau.ch

¹ En référence aux vers de Constance de Salm dans son *Épître aux femmes* (1797) : « L'homme injuste, jaloux de tout assujettir / Sous la loi du plus fort prétend nous asservir ».